

4232 Service de garde en milieu scolaire

Fiches descriptives

Autoévaluation

Reconnaissance des acquis
et des compétences

Nom : _____

Date : _____



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec



ATTESTATIONS D'ÉTUDES
PROFESSIONNELLES
ESSENTIELLES POUR
SE DÉMARQUER

TABLE DES MATIÈRES

RENSEIGNEMENTS ET CONSIGNES.....	7
Qu'est-ce qu'une fiche descriptive?	7
Comment remplir une fiche descriptive?	7
Qu'est-ce qu'une condition de reconnaissance?.....	8
Remarque concernant la condition de reconnaissance « Preuve d'une formation scolaire reconnue et réussie »	8
Se situer au regard de la profession et du contexte d'intervention	9
Établir des relations professionnelles en milieu de travail.....	11
Intervenir auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire et scolaire	13
Intervenir auprès d'enfants et de groupes d'enfants aux prises avec diverses problématiques	15
Planifier et organiser des activités pour les enfants et les groupes d'enfants	17
Assurer le bien-être et la sécurité des enfants	19
Assurer le déroulement des activités liées aux repas et aux collations.....	21
Réaliser des activités à prédominance socioaffective et morale.....	24
Réaliser des activités à prédominance psychomotrice	26
Réaliser des activités à prédominance cognitive	28

RENSEIGNEMENTS ET CONSIGNES

Qu'est-ce qu'une fiche descriptive?

La fiche descriptive est un outil d'autoévaluation qui vous permet de faire l'inventaire de vos acquis au regard des compétences d'un programme d'études donné et d'entreprendre une démarche de reconnaissance.

Ainsi, en parcourant les diverses fiches descriptives de ce programme d'études, vous aurez la possibilité de choisir les compétences que vous voulez vous faire reconnaître.

La fiche descriptive vous permet :

- de vous autoévaluer en fonction de la description de la compétence;
- d'avoir de l'information sur les aspects qui seront évalués;
- de vous situer par rapport aux exigences de la compétence et de vous préparer à l'évaluation;
- de reconnaître les éléments manquants jugés essentiels pour que soit reconnue la compétence;
- de vous préparer à l'entrevue de validation.

De plus, elle permet à la personne responsable du service de la reconnaissance des acquis et aux personnes responsables de l'évaluation de préparer l'entrevue de validation prévue dans la démarche de reconnaissance.

Comment remplir une fiche descriptive?

1. Lisez attentivement l'information sur la compétence.
2. Cochez la case qui correspond le mieux à votre réponse pour chaque phrase de la description de la compétence :

Je suis capable			J'ai besoin de précisions
Oui	En partie	Non	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Oui : Si vous êtes capable d'accomplir ce qui est décrit.
- En partie : Si vous êtes capable d'accomplir une partie de ce qui est décrit.
- Non : Si vous n'êtes pas capable d'accomplir ce qui est décrit.
- J'ai besoin de précisions : Si vous hésitez à répondre parce que :
- la phrase vous semble ambiguë;
 - des termes vous sont inconnus ou peu familiers;
 - vous avez besoin d'information supplémentaire.

Si vous cochez « J'ai besoin de précisions », vous pourrez en discuter pendant l'entrevue de validation.

3. Utilisez l'espace « Commentaires » au bas de la fiche descriptive pour noter les précisions que vous désirez ou pour donner des renseignements supplémentaires.

RENSEIGNEMENTS ET CONSIGNES (suite)

Qu'est-ce qu'une condition de reconnaissance?

Des conditions de reconnaissance (CR) sont décrites à la suite de la fiche descriptive pour chaque compétence présentée.

Une condition de reconnaissance correspond à un moyen (ou une façon de procéder) qui vous est proposé pour faire la preuve de vos acquis au regard d'une compétence donnée. Si vous pouvez satisfaire à l'une ou l'autre des conditions qui vous sont proposées, vous pourrez obtenir une reconnaissance pour cette compétence.

Il existe plusieurs **conditions de reconnaissance** des acquis et des compétences. En voici quelques-unes :

- Preuve d'une formation scolaire reconnue et réussie
- Certification délivrée par un ministère ou un organisme reconnu
- Document délivré par un employeur
- Production personnelle
- Entretien
- Tâche en présence d'une évaluatrice ou d'un évaluateur (en milieu de travail, en établissement de formation ou enregistrée sur vidéo)



Remarque concernant la condition de reconnaissance « Preuve d'une formation scolaire reconnue et réussie »

Cette première condition de reconnaissance est commune à toutes les compétences et peut être choisie si vous pouvez présenter un document officiel établi à votre nom et comprenant les éléments suivants :

- le nom de l'organisme ou de l'établissement d'enseignement;
- le titre de la formation et la date;
- le nombre d'heures de la formation;
- une preuve de réussite de la formation;
- la signature d'une personne autorisée.

Si le document présenté ne permet pas d'établir la correspondance entre la formation réussie et la compétence, nous vous demanderons de présenter la description du contenu de la formation suivie.

Si, après étude, le document présenté ne permet pas de reconnaître la compétence, nous discuterons avec vous de la pertinence de vous proposer une autre condition de reconnaissance.

Le choix de la condition de reconnaissance se fera au moment de l'entrevue de validation ou ultérieurement en collaboration avec les spécialistes de contenu et la personne conseillère en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).

**SE SITUER AU REGARD DE LA PROFESSION ET DU CONTEXTE
D'INTERVENTION****AEP 232-011****FICHE DESCRIPTIVE
AUTOÉVALUATION****Information sur
la compétence**

Reconnaître le contexte juridique auquel les éducatrices et les éducateurs en service de garde en milieu scolaire doivent se référer.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
1. S'informer sur les lois et règlements suivants :				
• Loi sur l'instruction publique;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Règlement sur les services de garde en milieu scolaire;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• autres règlements touchant le service de garde (politique alimentaire, projet éducatif de l'école, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

Se situer au regard de la profession et du contexte d'intervention**AEP 232-011****CONDITIONS DE RECONNAISSANCE***Choix*

CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE
Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.

CR-2 PRODUCTION PERSONNELLE - ENTRETIEN

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur la recherche d'information sur :

- la Loi sur l'instruction publique;
- le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire;
- d'autres règlements touchant le service de garde en milieu scolaire;

et d'un entretien portant sur

- l'application de ces règlements dans le service de garde.
-

ÉTABLIR DES RELATIONS PROFESSIONNELLES EN MILIEU DE TRAVAIL

AEP 232-022

FICHE DESCRIPTIVE
AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence | Établir des relations professionnelles avec son équipe de travail, avec les parents et avec divers intervenants.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
1. Reconnaître les particularités du travail d'équipe.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Participer aux réunions d'équipe.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Établir des relations professionnelles avec les parents.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Collaborer avec divers intervenants (participation à des comités, à des suivis, à l'élaboration de plans d'intervention, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

Établir des relations professionnelles en milieu de travail**AEP 232-022****CONDITIONS DE RECONNAISSANCE***Choix*

CR-1	PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE <i>Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.</i>	<input type="checkbox"/>
-------------	--	--------------------------

CR-2	PRODUCTION PERSONNELLE - ENTRETIEN	<input type="checkbox"/>
-------------	---	--------------------------

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- la participation aux réunions d'équipe;
- les relations professionnelles avec les parents;
- la collaboration avec divers intervenants;

et d'un entretien portant sur :

- les particularités du travail d'équipe.
-

INTERVENIR AUPRÈS D'ENFANTS ET DE GROUPES D'ENFANTS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE ET SCOLAIRE

AEP 232-033

FICHE DESCRIPTIVE
AUTOÉVALUATIONInformation sur
la compétence

Participer à la mise en place d'une structure de règlements internes et appliquer diverses techniques d'observation, d'animation et d'intervention auprès d'un enfant et d'un groupe d'enfants.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
Auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire, scolaire, multi-âges et provenant de groupes multiculturels :				
1. Participer à la mise en place d'une structure de règlements internes visant le renforcement de comportements appropriés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Observer l'enfant et le groupe d'enfants sur le plan du développement socioaffectif et moral, psychomoteur, cognitif et sur le plan de la sexualité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Appliquer des techniques d'animation (style d'animation, dynamique de groupe, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Appliquer des techniques d'intervention (style d'autorité, évaluation de la portée des interventions, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Reconnaître les différences culturelles ayant un impact sur l'intervention auprès des enfants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

Intervenir auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire et scolaire**AEP 232-033****CONDITIONS DE RECONNAISSANCE***Choix*

CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE
Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.

CR-2 PRODUCTION PERSONNELLE - ENTRETIEN

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- l'observation d'un enfant et d'un groupe d'enfants sur le plan du développement social, affectif, moral, psychomoteur, cognitif et sur le plan de la sexualité;
- l'application de techniques d'animation;
- l'application de techniques d'intervention;

et d'un entretien portant sur :

- la participation à la mise en place d'une structure de règlements internes visant le renforcement de comportements appropriés;
 - la reconnaissance des différences culturelles ayant un impact sur l'intervention auprès des enfants.
-

**INTERVENIR AUPRÈS D'ENFANTS ET DE GROUPES D'ENFANTS AUX
PRISES AVEC DIVERSES PROBLÉMATIQUES**

AEP 232-042

**FICHE DESCRIPTIVE
AUTOÉVALUATION**
**Information sur
la compétence**

Intervenir auprès d'enfants vivant avec des problèmes courants et auprès d'enfants vivant des situations problématiques et participer à l'application de plans d'intervention.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
À partir d'observations réalisées auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire, scolaire et multi-âges :				
1. Intervenir auprès :				
<ul style="list-style-type: none"> d'enfants vivant avec des problèmes courants (troubles envahissants du développement, troubles du comportement, déficit d'attention avec ou sans hyperactivité, autisme, problème de langage, etc.); d'enfants vivant des situations problématiques (séparation des parents, deuil, violence, abus sexuels, négligence, etc.). 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Participer à l'application de plans d'intervention.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

Intervenir auprès d'enfants et de groupes d'enfants aux prises avec diverses problématiques AEP 232-042**CONDITIONS DE RECONNAISSANCE***Choix*

CR-1	PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE <i>Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.</i>	<input type="checkbox"/>
-------------	--	--------------------------

CR-2	PRODUCTION PERSONNELLE - ENTRETIEN	<input type="checkbox"/>
-------------	---	--------------------------

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- l'intervention auprès d'enfants vivant avec des problèmes courants et vivant des situations problématiques;

et d'un entretien portant sur :

- la participation à l'application de plans d'intervention.
-

**PLANIFIER ET ORGANISER DES ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS ET LES
GROUPES D'ENFANTS**

AEP 232-053

**FICHE DESCRIPTIVE
AUTOÉVALUATION**
**Information sur
la compétence**

Participer à l'établissement du calendrier d'activités, choisir des activités en lien avec le développement global de l'enfant, préparer le matériel éducatif, aménager les aires de jeux et apporter un soutien aux travaux scolaires.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
Pour l'animation d'activités éducatives auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire, scolaire et multi-âges :				
1. Participer à l'établissement du calendrier d'activités.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Choisir des activités significatives en lien avec le développement global de l'enfant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Préparer le matériel éducatif nécessaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Aménager les aires de jeux en fonction de la planification établie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Apporter un soutien aux travaux scolaires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

Planifier et organiser des activités pour les enfants et les groupes d'enfants AEP 232-053**CONDITIONS DE RECONNAISSANCE***Choix*

CR-1	PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE	<input type="checkbox"/>
-------------	--	--------------------------

Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.

CR-2	PRODUCTION PERSONNELLE - ENTRETIEN	<input type="checkbox"/>
-------------	---	--------------------------

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- la participation à l'établissement d'un calendrier d'activités;
- le choix d'activités significatives en lien avec le développement global de l'enfant;
- la préparation du matériel éducatif nécessaire;
- l'aménagement des aires de jeux en fonction de la planification établie;

et d'un entretien portant sur :

- le soutien apporté aux travaux scolaires.
-

ASSURER LE BIEN-ÊTRE ET LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

AEP 232-061

FICHE DESCRIPTIVE
AUTOÉVALUATIONInformation sur
la compétence

Créer une relation significative avec chaque enfant, assurer la logistique relative aux arrivées, aux départs et aux sorties, reconnaître les situations présentant des risques pour la santé et la sécurité des enfants, appliquer différents protocoles et encourager les bonnes habitudes d'hygiène.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
1. Créer une relation significative avec chaque enfant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Assurer la logistique relative aux arrivées, aux départs et aux sorties (gestion des présences, respect des particularités relatives aux autorisations, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Reconnaître les situations présentant des risques pour la santé et la sécurité des enfants (maladies courantes, allergènes, sécurité des lieux, sources de contamination, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Appliquer le protocole relatif à l'administration des médicaments.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Appliquer les protocoles relatifs à : <ul style="list-style-type: none"> • l'intervention en cas d'incendie; • l'intervention en cas d'incident ou d'accident; • l'intervention en cas de situation de crise (odeur inconnue, absence imprévue, etc.). 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Encourager les bonnes habitudes d'hygiène.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

Assurer le bien-être et la sécurité des enfants**AEP 232-061****CONDITIONS DE RECONNAISSANCE***Choix*

CR-1	PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE <i>Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.</i>	<input type="checkbox"/>
-------------	--	--------------------------

CR-2	ENTRETIEN	<input type="checkbox"/>
-------------	------------------	--------------------------

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'un entretien portant sur :

- la création d'une relation significative avec chaque enfant;
 - la logistique relative aux arrivées, aux départs et aux sorties;
 - la reconnaissance des situations à risque pour la santé et la sécurité des enfants;
 - l'application de différents protocoles;
 - les bonnes habitudes d'hygiène à encourager.
-

ASSURER LE DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS LIÉES AUX REPAS ET AUX COLLATIONS **AEP 232-072**
**FICHE DESCRIPTIVE
AUTOÉVALUATION**
**Information sur
la compétence**

Appliquer les normes d'hygiène, de salubrité et de sécurité des lieux de prise des repas et des collations, animer des activités culinaires et les périodes de repas et de collations, soutenir les enfants dans leur alimentation, reconnaître les besoins particuliers de certains enfants et les communiquer aux différents intervenants et aux parents.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
1. Appliquer les normes d'hygiène, de salubrité et de sécurité des lieux de prise des repas et des collations.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Animer des activités culinaires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Animer les périodes de repas et de collations.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Soutenir les enfants dans leur alimentation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Reconnaître les besoins particuliers de certains enfants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Communiquer les besoins particuliers aux différents intervenants et aux parents.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

Assurer le déroulement des activités liées aux repas et aux collations**AEP 232-072****CONDITIONS DE RECONNAISSANCE***Choix***CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE** *Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.***CR-2 TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE ÉVALUATRICE OU D'UN ÉVALUATEUR - ENTRETIEN**

Cette compétence peut être reconnue à la suite de la réalisation d'une tâche en milieu de travail portant sur :

- L'application des normes d'hygiène, de salubrité et de sécurité des lieux de prise de repas et des collations;
- l'animation d'activités culinaires.

Et d'un entretien portant sur :

- l'animation des périodes de repas et des collations;
- le soutien aux enfants dans leur alimentation;
- la reconnaissance des besoins particuliers des enfants;
- la communication des besoins particuliers aux intervenants et aux parents.

CR-3 TÂCHE ENREGISTRÉE SUR VIDÉO - ENTRETIEN

Cette compétence peut être reconnue à la suite de la réalisation d'une tâche enregistrée sur vidéo portant sur :

- l'application des normes d'hygiène, de salubrité et de sécurité des lieux de prise des repas et des collations;
- l'animation d'activités culinaires.

Et d'un entretien portant sur :

- l'animation des périodes de repas et des collations;
- le soutien aux enfants dans leur alimentation;
- la reconnaissance des besoins particuliers d'enfants;
- la communication des besoins particuliers aux intervenants et aux parents.

RÉALISER DES ACTIVITÉS À PRÉDOMINANCE SOCIOAFFECTIVE ET MORALE**AEP 232-083****FICHE DESCRIPTIVE
AUTOÉVALUATION****Information sur
la compétence**

Observer et analyser les comportements sur le plan des habiletés sociales et affectives et sur le plan du jugement moral, établir un plan d'action, animer les activités prévues et évaluer les retombées des activités.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
Auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire, scolaire, multi-âges et provenant de groupes multiculturels :				
1. Observer l'enfant et le groupe d'enfants sur le plan des habiletés sociales et affectives et sur le plan du jugement moral.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Analyser les comportements observés (liens entre le développement de l'enfant et les problèmes courants).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Établir le plan d'action visant le développement social, affectif et moral (activités à mettre en place, liens avec les aspects à développer).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Animer les activités prévues au plan d'action auprès des enfants et du groupe d'enfants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Évaluer les retombées des activités réalisées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

Réaliser des activités à prédominance socioaffective et morale

AEP 232-083

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

Choix

CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE

Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.

CR-2 PRODUCTION PERSONNELLE - TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE ÉVALUATRICE OU D'UN ÉVALUATEUR - ENTRETIEN

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- l'observation d'un enfant et d'un groupe d'enfants sur le plan des habiletés sociales et affectives et sur le plan du jugement moral;
- l'analyse des comportements observés;
- l'établissement d'un plan d'action;

d'une tâche en milieu de travail portant sur :

- l'animation d'activités prévues au plan d'action;

et d'un entretien portant sur :

- l'évaluation des retombées des activités réalisées.

CR-3 PRODUCTION PERSONNELLE - TÂCHE ENREGISTRÉE SUR VIDÉO - ENTRETIEN

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- l'observation d'un enfant et d'un groupe d'enfants sur le plan des habiletés sociales et affectives et sur le plan du jugement moral
- l'analyse des comportements observés;
- l'établissement d'un plan d'action.

et d'une tâche enregistrée sur vidéo portant sur :

- l'animation d'activités prévues au plan d'action.

et d'un entretien portant sur :

- l'évaluation des retombées des activités réalisées.

RÉALISER DES ACTIVITÉS À PRÉDOMINANCE PSYCHOMOTRICE

AEP 232-093

FICHE DESCRIPTIVE
AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence

Observer et analyser les comportements sur le plan des habiletés psychomotrices, établir un plan d'action, animer les activités prévues et évaluer les retombées des activités.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
Auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire, scolaire, multi-âges et provenant de groupes multiculturels :				
1. Observer l'enfant et le groupe d'enfants sur le plan des habiletés psychomotrices.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Analyser les comportements observés (liens entre le développement de l'enfant et les problèmes courants).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Établir le plan d'action visant le développement psychomoteur (activités à mettre en place, liens avec les aspects à développer).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Animer les activités prévues au plan d'action auprès des enfants et du groupe d'enfants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Évaluer les retombées des activités réalisées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

Réaliser des activités à prédominance psychomotrice**AEP 232-093****CONDITIONS DE RECONNAISSANCE***Choix*

CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE

Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.

CR-2 PRODUCTION PERSONNELLE - TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE ÉVALUATRICE OU D'UN ÉVALUATEUR - ENTRETIEN

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- l'observation d'un enfant et d'un groupe d'enfants sur le plan des habiletés psychomotrices;
- l'analyse des comportements observés;
- l'établissement d'un plan d'action;

d'une tâche en milieu de travail portant sur :

- l'animation d'activités prévues au plan d'action;

et d'un entretien portant sur :

- l'évaluation des retombées des activités réalisées.

CR-3 PRODUCTION PERSONNELLE - TÂCHE ENREGISTRÉE SUR VIDÉO - ENTRETIEN

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- l'observation d'un enfant et d'un groupe d'enfants sur le plan des habiletés psychomotrices;
- l'analyse des comportements observés;
- l'établissement d'un plan d'action.

et d'une tâche enregistrée sur vidéo portant sur :

- l'animation d'activités prévues au plan d'action.

et d'un entretien portant sur :

- l'évaluation des retombées des activités réalisées.

RÉALISER DES ACTIVITÉS À PRÉDOMINANCE COGNITIVE

AEP 232-103

FICHE DESCRIPTIVE
AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence | Observer et analyser les comportements sur le plan des habiletés cognitives, établir un plan d'action, animer les activités prévues et évaluer les retombées des activités.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
Auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire, scolaire, multi-âges et provenant de groupes multiculturels :				
1. Observer l'enfant et le groupe d'enfants sur le plan des habiletés cognitives.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Analyser les comportements observés (liens entre le développement de l'enfant et les problèmes courants).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Établir le plan d'action visant le développement cognitif (activités à mettre en place, liens avec les aspects à développer).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Animer les activités prévues au plan d'action auprès des enfants et du groupe d'enfants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Évaluer les retombées des activités réalisées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

Réaliser des activités à prédominance cognitive

AEP 232-103

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

Choix

CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE

Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.

CR-2 PRODUCTION PERSONNELLE - TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE ÉVALUATRICE OU D'UN ÉVALUATEUR - ENTRETIEN

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- l'observation d'un enfant et d'un groupe d'enfants sur le plan des habiletés cognitives;
- l'analyse des comportements observés;
- l'établissement d'un plan d'action;

d'une tâche en milieu de travail portant sur :

- l'animation d'activités prévues au plan d'action;

et d'un entretien portant sur :

- l'évaluation des retombées des activités réalisées.

CR-3 PRODUCTION PERSONNELLE - TÂCHE ENREGISTRÉE SUR VIDÉO – ENTRETIEN

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- l'observation d'un enfant et d'un groupe d'enfants sur le plan des habiletés cognitives;
- l'analyse des comportements observés;
- l'établissement d'un plan d'action;

et d'une tâche enregistrée sur vidéo portant sur :

- l'animation d'activités prévues au plan d'action;

et d'un entretien portant sur :

- l'évaluation des retombées des activités réalisées.